

il y avait parfois des intérêts contraires. Le gouverneur reprochait à l'évêque de prendre trop d'autorité et il ne lui en accordait aucune. Une des lois ecclésiastiques défendait de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages. Le baron disait que ceci était plutôt du domaine de la politique que celui de la religion, et il refusait souvent de punir les coupables malgré la demande de l'évêque. Il avait fait fusiller trois hommes pour avoir vendu des boissons aux sauvages et il avait une femme à punir pour la même offense, lorsqu'un prêtre demanda la grâce de cette femme. Le baron l'accorda, mais il déclara qu'il ne punirait plus personne. Ceci déplut à l'évêque, qui continua de défendre la vente des liqueurs. Là-dessus le baron demanda le rappel de l'évêque et celui-ci lui rendit la monnaie de sa pièce en allant en France et en revenant avec l'ordre du rappel du gouverneur. Et tout cela avait été l'ouvrage d'une femme.

C'est en Acadie que les femmes canadiennes eurent le plus à souffrir. C'est de l'Acadie que fut exilée Evangéline, victime de la plus grande cruauté dont l'Angleterre ait jamais été coupable. Qui peut lire sans émotion le beau poème de Longfellow, en voyant les infortunes de ces pauvres femmes qui, parce que les hommes de leur race ne voulurent pas trahir leurs devoirs envers la France, furent arrachées de leurs jolies demeures, séparées de leurs pères, maris et enfants, et jetées sur une rive étrangère où elles trouvèrent des sympathies, mais où la plaie de leur cœur saigna toujours. Que n'est-ce possible de déchirer cette page de l'histoire et d'anéantir le souvenir de cette cruauté ! Les Acadiennes étaient de nobles et braves femmes !

Voici un trait de bravoure d'une femme du Canada qui ne fut jamais surpassé dans l'Ancien Monde. Il montre à quoi une femme pouvait s'attendre dans les premiers temps de la colonie. Une partie de l'Acadie avait été donnée au lieutenant Charnissey, une autre partie au chevalier La Tour. Charnissey convoitait les propriétés de La Tour, et apprenant que ce dernier était absent de son fort St-Jean, il résolut de s'en emparer. Mais il avait oublié que La Tour avait une femme. En arrivant devant le fort, il eût la preuve non seulement de la présence de madame La Tour, mais encore de sa détermination de se défendre. Il fut repoussé trois fois et il perdit trente-cinq hommes. Une seconde attaque ne fut pas plus heureuse. Mais un traître l'introduisit par une entrée mal gardée. Et même alors il n'eût pas la victoire, car madame La Tour se retira dans une des bâtisses du fort et se défendit si bien qu'elle put faire ses conditions avant de se rendre. Quand Charnissey eût signé ces conventions, madame La Tour sortit du fort avec sa poignée de braves soldats à moitié morts de faim. Charnissey fut si surpris de leur petit nombre, si fâché d'en avoir été la dupe qu'il perdit tout sens d'honneur, qu'il fit pendre tous les soldats de madame La Tour et la força d'assister à l'exécution avec une corde autour du cou. Elle en perdit la raison et la santé et mourut peu de temps après. Madame La Tour avait suivi l'exemple de son mari. Etant encore un jeune homme, il avait eu la charge d'un fort appartenant à la France. Son père étant en Europe, obtint de l'Angleterre une concession de terres en Acadie, et il revint pour en prendre possession. Il trouva son fils commandant le fort, et il le somma de le rendre à l'Angleterre. Le fils refusa, le père voulut s'en emparer par force, le fils fit sortir ses troupes et repoussa son père. On dit que La Tour épousa la veuve de Charnissey, son ancien ennemi et acquit ainsi toutes ses propriétés, qui fut probablement le motif de son sacrifice.

Vers la fin du dix-septième siècle, les habitants du Bas-Canada eurent encore à souffrir des outrages des sauvages. Les cinq nations sauvages furent alors les agresseurs. Mais les Canadiens étaient mieux préparés à leur résister ; ils avaient parsemé la contrée de forts en palissades dans lesquels hommes et femmes se retiraient à l'approche des sauvages. C'est dans un de ces forts, et lors d'une attaque de sauvages, que deux femmes canadiennes se distinguèrent. Surprises par les sauvages et se trouvant presque seules, madame de Verchères et sa fille eurent à peine le temps de se réfugier dans le fort et de fermer les portes pour empêcher les sauvages d'y entrer. Puis, sans perdre leur présence d'esprit, elles se mirent à tirer des coups de fusil et de mousquet en si grand nombre, et de tant de points différents, que les sauvages crurent qu'il y avait une bonne garnison et se retirèrent. S'ils avaient su que ces deux femmes seules défendaient les enfants du village tout effrayés, ils auraient continué le siège. Il faut avouer que dans ces temps-là les blancs étaient aussi cruels pour les sauvages que ceux-ci l'étaient pour les blancs. Les sauvages, pendant ces guerres, furent fréquemment torturés, mais les blancs ne les torturaient pas sans cause. Le comte Frontenac, dont le nom a été donné au comté dont Kingston est la capitale, ordonna une fois que deux Iroquois fussent livrés à la torture. L'un d'eux se tua pour échapper aux tourments, l'autre les endura pendant des heures entières, puis, sur les instances d'une dame française qui avait été, paraît-il, témoin du supplice, on le tua avant de lui avoir fait subir toutes les tortures qui avaient été décidées d'avance. Cette femme avait du moins un reste d'humanité ?

Laisant en arrière le dix-septième siècle, on trouve un acte extraordinaire de courage féminin qui se fit à

Louisbourg, Cap Breton. C'est à Louisbourg que Wolfe remporta sa première victoire sur les Français, sur ce continent. La place soutint un siège prolongé et elle se fut probablement rendue au commencement de la lutte sans l'exemple et l'énergie de madame de Drucourt, femme du gouverneur. Les boulets des gros canons de l'ennemi, qui détruisirent une partie des fortifications, n'effrayèrent pas cette dame. Elle exhorta les soldats à travailler courageusement pour réparer ces dégâts et elle demeura auprès d'eux. Puis, au milieu de la mitraille elle parcourait les remparts pour encourager les canonniers à faire leur devoir. Bien plus, quand l'un d'eux était blessé, elle prenait sa place et continuait la canonnade jusqu'à ce qu'un autre soldat vint la remplacer. Alors elle courait soigner les blessés pour revenir encore plus tard continuer le feu. Louisbourg soutint le siège du 8 juin au 26 juillet 1758. Cette courageuse résistance fut l'œuvre d'une femme.

Ce fut au siège de Québec par Wolfe que les femmes souffrirent le plus. Tous les hommes assez jeunes et assez vigoureux étant enrôlés dans l'armée, les femmes jeunes et vieilles et les vieillards furent obligés de travailler à emmener des provisions et des vivres des campagnes environnantes à la ville pour l'usage de l'armée régulière et de la milice. La tâche n'était pas aisée et mille dangers entouraient les pauvres femmes, surtout à l'est, car Wolfe commandait les approches de la ville de ce côté là, et les femmes pouvaient se féliciter quand elles avaient la vie sauve. Le feu des navires anglais avaient pour but de couper les vivres à la ville et non pas de tuer les femmes, mais celles-ci n'en étaient pas moins les victimes de leur travail et de leur courage patriotique. Et les femmes enfermées dans Québec eurent à endurer bien des misères pour soigner les blessés et ensevelir les morts !

Elles furent donc bien heureuses quand il leur fut donné de reprendre la vie calme et les occupations de leur ménage. Ainsi les premières femmes du pays eurent un sort pénible et furent exposées à bien des dangers. Cependant elles conservèrent leur grâce et leur beauté. Ce fut immédiatement après la conquête du Canada qu'une dame canadienne-française, qui avait beaucoup souffert pendant la guerre, fut présentée, étant à Londres, à Georges III. Le roi fut si frappé de sa beauté qu'il dit ensuite : " Si toutes les dames du Canada lui ressemblent, nous aurons vraiment raison d'être fiers de notre belle conquête."

## NOS GRAVURES

### Bon souper, bon gîte

La scène nous reporte au temps de Louis XIII et de ces cavaliers d'élite, qui faisaient partie de sa maison militaire.

D'où vient celui que nous représente l'artiste ? De la Rochelle, enlevée aux Calvinistes ? D'Italie, où il guerroyait dans le Mantouan ou le Montferrat ? De Nancy, tombée entre les mains du roi ? Qu'importe.

Porteur de quelque importante dépêche, il s'est arrêté après une longue course dans une hôtellerie où il vient de se refaire complètement. Le bon souper, il l'a eu ; il aura également le bon gîte. Gardez-vous d'en douter !

### Parisina

C'est bien une Parisienne de Paris, cette jeune fille qui s'est commise en volée vivante, frémissante, délicate, exquise, du pinceau de notre peintre Baudry. En elle, rien de la lourdeur des *Gretchen* allemandes, rien de la mélancolie rêveuse des *misses* anglaises. Encore une fois, Parisienne est-elle, essentiellement : c'est dire une créature sans rivale en élégance, impressionnable à l'égal d'une sensitive, frêle, nerveuse et souple, distinguée depuis la racine de son abondante et soyeuse chevelure, jusqu'à l'extrémité de ses pieds d'une aristocratique petitesse. — Jeune : seize ans peut-être ; déjà coquette cependant, et dès longtemps ; elles le sont toutes, par instinct, presque en naissant. Artiste également, par nature : seule capable de composer ce chef-d'œuvre d'harmonie, d'originalité et de grâce, gauchement copié par les étrangères, maladroitement imité par les provinciales : la toilette d'une Parisienne !

La voici donc, pressant encore à peine cet inconnu de la vie dans lequel on la précipitera brusquement, sans transition. Car ainsi le veulent nos coutumes : l'éducation de nos jeunes filles ne leur ménage point ce temps d'arrêt, cette initiation aux choses du monde qui sont réservées aux jeunes Américaines et aux jeunes Anglaises. Enfant aujourd'hui, femme demain : aujourd'hui le calme et l'ignorance, demain les luttes et les émotions de l'existence. Et cependant, qui la trouverait empruntée de son nouveau rôle ? Sa manière d'être fournit-elle prétexte au moindre soupçon d'embarras ou de gaucherie ? Elle n'a plus rien de la timidité de l'enfance ; elle est femme, vous dis-je ; et, si vous en doutez, regardez-la : voyez comme elle règne, comme elle tient son rang de souveraine, comme elle manie avec aisance, au milieu de sa cour d'adorateurs, le sceptre de

son éventail ! Que d'assurance, de confiance tranquille, que de tact et que de grâce ! Qui ne se sentirait troublé par un regard de ces yeux rayonnant des flammes de la vie, par un sourire de ces lèvres empourprées ?

La parisienne est créée tout à souhait pour briller et pour éblouir. A la ville, à la campagne, selon la saison, elle affirme autour d'elle sa domination incontestée et compose, à son image, le personnel de son salon ou son cortège de châteline. La vulgarité et le pédantisme sont impitoyablement bannis de son cercle intime, car la Parisienne de race a le mépris des fâcheux et des sots, au même degré que Goethe, enfant, avait l'horreur de la laideur. Sa distinction native s'effraye de la banalité ; son esprit pétillant et fin ne peut pactiser avec l'ennui ; sa courtoisie instinctive se révolte du sang-gène. — Cause-t-elle ? la conversation ne saurait être fastidieuse. Elle touche à tout en son spirituel babil, sachant et comprenant sans avoir cherché, trouvant sans effort le trait heureux, le côté particulier et original des choses, les caractérisant d'un mot juste, les jugeant avec tout le raffinement d'un goût impeccable et subtil. Elle est active et indolente en même temps ; elle accueille les hommages ainsi qu'un tribut légitime, et elle les aime. — Frivole ? Moins qu'on ne le pense, et plutôt à la surface ; d'ailleurs elle a cet art suprême de savoir vieillir. Et puis quelle est notre faiblesse de souffrir, d'encourager même les calomnies de voisins envieux ?

" Dans cette puissante serre chaude parisienne, a dit Octave Feuillet, les vertus et les vices de même que les talents se développent avec une sorte d'outrance et atteignent leur plus haut point de perfection ou de raffinement. Nulle part au monde on ne respire de plus âcres poisons ni de plus suaves parfums. Nulle part aussi la femme, quand elle est jolie, ne l'est davantage ; nulle part, quand elle est bonne, elle n'est meilleure." Il n'y a pas de mère plus tendre que la Parisienne : combien n'en voit-on pas, passer les nuits, anxieuses, infatigables, adorables de dévouement et de soins, penchées en larmes sur un berceau ? Cette femme mignonne et coquette, que son mari traite en enfant, et qui, peut-être contribue presque inconsciemment à la ruine commune, deviendra, aux jours mauvais, la compagne courageuse et forte de l'homme accablé et chancelant au souffle de l'adversité. Il y a dans les nerfs de nos jolies Parisiennes un incroyable ressort. Sachons les défendre, et surtout sachons toujours garder présent le souvenir attendrissant et lumineux parmi les deuils d'une sombre époque : l'énergie, la patience, l'héroïsme de la Parisienne pendant le siège, de la Parisienne qui personnifia véritablement alors la sainte figure de la Patrie !

### CHOSSES ET AUTRES

La petite vérole continue à causer des ravages épouvantables aux Etats-Unis. Dans une petite ville de l'Ouest, on a compté cent cas nouveaux en deux jours, et chose singulière, la picotte exerçait ses ravages dans le quartier de la ville regardé comme le plus salubre. On a aussi remarqué que c'est parmi les malades non vaccinés que le fléau faisait surtout des victimes.

Le président Arthur a envoyé au Sénat un message en recommandant de faire une loi pour rendre la vaccination obligatoire. On se rappelle l'indignation qui s'est emparée d'une partie de notre ville lorsqu'il fut question de prendre une mesure semblable à Montréal. C'était un attentat à la liberté du sujet ; c'était une mesure digne des pays sous l'empire des despotes. Cependant, le pays qui passe pour le plus libre du monde n'hésite pas à recourir à cette mesure énergique.

Nous est d'avis que les adversaires de la vaccine obligatoire étaient partis cette fois d'un faux principe. La société a droit de se protéger contre toutes espèces d'ennemis, contre les voleurs comme contre les maladies. De même qu'un membre de la société a droit de se plaindre si son voisin garde chez lui des substances explosives, de même tout homme a droit de se plaindre de celui qui ne prend pas de mesure pour se protéger de la contagion. L'attentat contre la liberté vient à proprement parler de celui qui refuse la vaccine, car il s'expose alors à faire tort à ses semblables.

Les quarantaines sont bien plus gênantes pour la liberté individuelle et, cependant, qui songe à en demander la suppression ? Un voyageur arrive dans son pays après un an d'absence, pressé de revoir les siens, ou appelé chez lui par des affaires urgentes, et sans qu'il soit malade, on le garde en quarantaine. L'exemple des Etats-Unis et la crainte aidant, nous croyons qu'une foule de personnes changeront d'avis et n'auront plus la même horreur qu'autrefois pour la vaccination obligatoire.

*Napoléon Ier et son page.* — Sans se faire une spécialité de la dévotion, Napoléon Ier en avait conservé des idées assez nettes, par suite de l'instruction religieuse qu'il avait reçue dans son enfance et sa jeunesse.

Or, au temps de sa plus grande prospérité, alors qu'il faisait jouer Talma devant un parterre de rois, il était un jour au théâtre, à Paris, assisté d'un page qu'il affectionnait et voulait attacher à sa fortune, parce qu'il s'appelait Rohan-Chabot, prince de Léon.